



Action 58. AIR DIAMS (Digital Alliance for Aix-Marseille Sustainability) – Poursuite du programme d'engagement en faveur de la qualité de l'air

Le projet DIAMS, soutenu par l'Union européenne, s'est déroulé durant quatre années de 2018 à 2022. Il a offert l'opportunité au territoire métropolitain d'expérimenter de nouvelles façons d'appréhender la qualité de l'air tout en développant des solutions innovantes.

Il a en outre permis la création d'un certain nombre d'outils technologiques permettant de mieux appréhender la qualité de l'air et de développer un programme d'engagement auprès de différents acteurs (collectivités, entreprises, associations, citoyens).

Dans le cadre de cette initiative, la Métropole a lancé un appel à projet à destination des associations visant à soutenir des projets de mobilisation citoyenne sur la qualité de l'air. Les actions de terrain conduites par les 9 associations retenues se sont révélées très enrichissantes et ont permis une implication et un accompagnement de nombreux acteurs sur le terrain. Près de 11 000 personnes ont participé aux animations réalisées.

Le projet européen s'est achevé fin 2022 mais la Métropole poursuit la réalisation d'un certain nombre d'actions initiées dans le cadre de DIAMS, entre autres la sensibilisation à la qualité de l'air du public et notamment des jeunes.

Cette fiche présente les actions qui prennent la suite du projet DIAMS sur la période 2023-2024. Les actions sont menées par 7 associations et par la Métropole s'agissant du programme d'éducation des scolaires à la qualité de l'air. Le détail et les objectifs sont présentés ci-dessous.

Objectifs, résultats attendus

- Sensibilisation du public, une attention particulière est portée sur les publics jeunes et des quartiers populaires. Un objectif de 2000 à 5000 personnes sensibilisées a été fixé,
- Changement comportemental des citoyens au regard de la qualité de l'air. Un objectif de 15 à 20 foyers accompagnés pour des changements durables dans les habitudes de vie quotidienne,
- Sensibilisation à la qualité de l'air en milieu scolaire. Un objectif de 30 classes / an.

Description détaillée de l'action

La Métropole souhaite répondre à la volonté des citoyens et des professionnels acteurs du territoire de participer à la connaissance de leur environnement et de leur donner un moyen d'être acteur du changement des pratiques en matière de qualité de l'air. Pour ce faire, un appel à projets « Mobilisation autour de la qualité de l'air » a été lancé à destination des associations afin qu'elles proposent des projets innovants en matière de qualité de l'air pour une durée de 2 ans.

Les enjeux de cette opération sont multiples :

- Mobiliser les citoyens autour de la qualité de l'air,
- Accompagner le changement de comportement,
- Faire participer les citoyens à la mesure de la qualité de l'air par le biais de capteurs.

7 associations ont été retenues et ont proposé les actions suivantes :

- 8 vies pour la planète - Air comme respire : Animations ludo-pédagogique destinés à un large public pour sensibiliser sur la qualité de l'air et la pollution présente sur le territoire métropolitain.
- AIR Citoyen – Mob'Air : Accompagnement personnalisé pour une sensibilisation et changement comportemental sur la qualité de l'air dans le quartier de Belsunce à Marseille (13001).
- CPIE d'Aix – Foyers Positiv'Air : Accompagnement personnalisé de 14 foyers pour un changement comportemental durable sur la qualité de l'air.
- FAEM – Rap de l'air et Air'gora : Sensibilisation d'écoliers marseillais à travers un processus créatif (rap) en lien avec l'organisation d'un événement de quartier sous la forme d'une agora pour inviter la population à s'informer sur la qualité de l'air.
- IECP – AIRWALK 2 : Création de parcours de randonnées avec lieux d'observation de lichens pour analyse de la qualité de l'air et de l'impact sur l'environnement.
- Label Epique - ECO POP : Sensibilisation à la qualité de l'air suivant un débat avec un écologue et une démarche artistique.
- Les petits Labos – PNEUMA : Création d'une œuvre d'art réagissant à la présence de CO2 et transmettant les données sur une plateforme.


De plus la Métropole Aix-Marseille-Provence, par ses compétences en matière d'environnement, est engagée depuis plusieurs années dans une politique ambitieuse de développement durable. L'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) en est une composante essentielle.

Dans ce cadre, la Métropole met en œuvre un programme d'éducation au développement durable auprès des scolaires du territoire dans lequel figure notamment la problématique de la qualité de l'air.

Pour permettre à l'ensemble de ces interventions d'être réalisées, une convention de partenariat a été signée avec l'Éducation Nationale en 2020. Ce cadre formel apporte une expertise et un contrôle par les Inspecteurs d'académie de la composition des programmes proposés aux classes et aux enfants, aux choix des écoles et des classes bénéficiaires. Dans ce cadre, 30 classes par an sont formées aux enjeux de la qualité de l'air.

Porteur(s)	Métropole Aix-Marseille-Provence
Partenaire(s)	Éducation Nationale pour la partie scolaire
Échéance	2023 - 2024

Impact sur la qualité de l'air / l'exposition des populations	Éléments d'analyse de l'action
	Sensibilisation : impact indirect
	Forte acceptation sociale
	238 910 € Financement - Métropole : 137 448 € +++
Acceptabilité sociale	
Coût	
Faisabilité juridique	

 Indicateurs		
Suivi de l'action		
Indicateur de suivi	Chargé de récolte des données	Fréquence de mise à jour des indicateurs
Nombre de participants	MAMP	Annuelle et année scolaire
Nombre de foyers accompagnés	MAMP	
Nombre de classes	MAMP	
Nombre d'élèves sensibilisés	MAMP	